



**MUNICIPALITÉ
DE
NOTRE-DAME-DE-LOURDES**

Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR 2021, 2022 ET 2023

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité :

Que lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité, séance convoquée exclusivement pour la présentation du **budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations** et qui sera tenue **le lundi 7 décembre 2020 à 19 h, à huis clos** en mode vidéoconférence (*dans le contexte du cadre particulier applicable aux municipalités découlant de l'état d'urgence sanitaire (Coronavirus)*), les membres de ce conseil :

- prendront connaissance du **budget 2021** préparé pour la prochaine année financière ainsi que du **programme triennal d'immobilisations** pour les années 2021, 2022 et 2023;
- adopteront le **budget** pour l'année 2021 et le **programme triennal d'immobilisations** pour les années 2021, 2022 et 2023.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 18^e jour du mois de novembre 2020.

Marie-Claude Parent
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Notre Dame-de-Lourdes, résidant à Notre-Dame-des-Prairies, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché au bureau de la municipalité l'avis ci-joint, le 18 novembre 2020, entre 13h00 et 16h00, et qu'une copie de celui-ci a été publié sur le site Internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 18 novembre 2020.

Marie-Claude Parent
Directrice générale et secrétaire-trésorière